

L'Université Centrale Européenne (UCE) remise en cause par le gouvernement hongrois

Déposés aujourd'hui au Parlement hongrois. Après un examen juridique approfondi, l'UCE a conclu que ces amendements empêcheraient l'université de poursuivre ses activités en tant qu'institution d'enseignement supérieur à Budapest, où l'UCE est établie depuis 25 ans. L'UCE est en complète conformité avec la législation hongroise. La législation proposée vise directement l'UCE et elle est donc discriminatoire et inacceptable. L'UCE demande au gouvernement de supprimer la législation et d'ouvrir le dialogue pour trouver une solution qui permette à l'UCE de poursuivre ses activités d'université libre, internationale et indépendante à Budapest.

Vidéo de la réaction de l'UCE à la proposition législative de la Hongrie – Conférence de presse

« Toute modification législative qui forcerait l'UCE à cesser ses activités à Budapest serait dommageable pour la vie universitaire hongroise et aurait un impact négatif sur les relations du gouvernement hongrois avec ses voisins, ses partenaires de l'UE et les États-Unis, » a déclaré Michael Ignatieff, président et recteur de l'UCE. « Je demande au gouvernement d'entamer des négociations avec nous pour trouver une manière satisfaisante qui permette à l'UCE de poursuivre ses activités à Budapest et de maintenir les libertés académiques indispensables à son fonctionnement. »

La déclaration commune du gouvernement hongrois et de l'état de New York de 2004 a confirmé l'accord commun des parties, de soutenir l'objectif de l'UCE d'obtenir l'accréditation

hongroise tout en conservant son statut d'université américaine accréditée. Suite à la déclaration commune de 2004, une loi spéciale, la loi LXI de 2004 sur la reconnaissance par l'État de Közép- európai Egyetem, a créé Közép- európai Egyetem (KEE) ; traduit littéralement, cela signifie « Université centrale européenne ». La KEE a été établie comme une entité hongroise ce qui a ensuite permis l'accréditation hongroise de 10 programmes de niveau maîtrise et doctorat à l'Université. L'UCE/KEE est un établissement d'enseignement supérieur avec un campus à Budapest. La double identité UCE/KEE permet à l'université de respecter les lois hongroises et américaines et de décerner des diplômes accrédités en Hongrie et aux États-Unis. Ceci est un modèle commun. L'UCE est l'une des nombreuses universités internationales américaines accréditées qui n'ont pas de programme académique aux États-Unis

De plus, les modifications nécessiteraient que l'UCE ouvre un campus supplémentaire dans l'état de New York. Forcer l'UCE à le faire n'aurait aucun avantage éducatif et entraînerait des coûts inutiles en ressources financières et humaines.

La section de l'amendement qui illustre le plus clairement la discrimination envers l'UCE est la disposition qui empêche les universités hongroises (dans ce cas, KEE) d'offrir des programmes ou de décerner des diplômes d'universités non européennes au nom de l'UCE. La législation en vigueur permet que des programmes universitaires et des diplômes de pays de l'OCDE (en ce compris les États-Unis) fonctionnent par l'intermédiaire d'entités communes hongroises, comme l'UCE/KEE le fait actuellement. La Hongrie est membre de l'OCDE depuis 1996 et, en tant que telle, elle ne doit pas faire de discrimination par rapport aux autres pays de l'OCDE.

Un autre exemple de discrimination dans l'amendement proposé est l'élimination d'une dérogation de bonne foi qui permet à l'heure actuelle au personnel enseignant de pays non-UE de travailler à l'entité KEE sans permis de travail. Le

changement créerait des obstacles supplémentaires et inutiles à l'embauche et au recrutement. Étant donné que l'UCE a particulièrement recours à des professeurs de l'extérieur de l'UE, la nouvelle réglementation placerait l'université dans une position désavantageuse.

L'amendement proposé interdit également à l'entité américaine UCE de poursuivre son programme sous son nom actuel de « Université Centrale Européenne » à moins que « Közép-európai Egyetem » (KEE), l'entité hongroise, ne change de nom. Cela nécessiterait que les deux entités changent des noms qui ont été établis il y a un quart de siècle.

L'UCE a célébré son 25^e anniversaire en 2016. Elle n'a pas d'autre désir que de rester à Budapest. Elle est profondément ancrée dans la vie universitaire hongroise, collaborant avec d'autres institutions d'excellence académique en Hongrie, de ELTE à l'Académie Hongroise des Sciences, partageant des projets de recherche, l'enseignement, des connaissances et permettant des échanges d'étudiants. Sur près de 1 500 étudiants que l'UCE instruit chaque année, les Hongrois représentent le groupe le plus important. La majorité du personnel et près de la moitié du corps enseignant de l'UCE sont hongrois. L'UCE contribue à l'économie hongroise par les impôts, les cotisations de sécurité sociale et d'assurance-maladie ainsi que par les paiements aux fournisseurs locaux.

L'UCE est une institution privée et indépendante. Un grand nombre de nos programmes d'études de sciences sociales et humaines sont dans le top 200 mondial, beaucoup dans le top 100, et certains dans le top 50. Le corps professoral de l'UCE réussit remarquablement à obtenir des fonds de subvention de recherche de l'Union Européenne et d'autres organisations donatrices lors d'appels d'offres organisés en Europe ou dans le monde. En 2011-2016, l'UCE a reçu 6 955 221 € en subventions de l'ERC. En 2017-2022, l'université recevra 14 988 163 € en subventions de l'ERC. L'UCE a une réputation

qui devrait rendre les Hongrois fiers. Nous employons des professeurs hongrois ; nous avons recruté beaucoup de remarquables chercheurs hongrois depuis des postes à l'étranger et les avons rapatriés ; la principale composante de notre population étudiante se compose d'étudiants hongrois.

Nous sommes fiers de notre réputation, fiers de notre contribution à la vie universitaire hongroise ces 25 dernières années et nous défendrons nos réalisations vigoureusement contre quiconque cherche à diffamer notre travail aux yeux du peuple hongrois. Les entités combinées UCE/KEE, qui offrent 8 programmes de maîtrise et 2 programmes de doctorat accrédités en Hongrie, sont profondément ancrées dans la vie universitaire et la société hongroise. Elles emploient plus de 600 Hongrois et inscrivent en moyenne 400 étudiants hongrois par an – le plus grand groupe national parmi nos étudiants. Ce ne sont que quelques-unes des contributions de l'UCE à la Hongrie et au monde. Toute législation qui entraverait les opérations de l'UCE en Hongrie détruirait cette coopération avec les institutions hongroises et le public hongrois, et porterait atteinte à la longue réputation de la Hongrie en tant que centre d'innovation, d'excellence académique et de recherche scientifique.

Rebondissement majeur dans la course effrénée à la privatisation de l'éducation

Rebondissement majeur dans la course effrénée à la privatisation de l'éducation de ces dernières années: le

secrétaire d'État français chargé du Développement et de la Francophonie, Jean-Marie Le Guen, a déclaré jeudi dernier que « *la France agira contre toutes les tentatives de marchandisation de l'éducation* » dans la coopération internationale. Il a ajouté que la France considérait que l'éducation est « *un service public* » et « *un bien commun qui ne doit pas être monnayé* ».

La déclaration de M. Le Guen a été faite à l'occasion du [lancement](#) du rapport annuel du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) sur le développement humain. Cette position constitue un engagement majeur de la France dans un **contexte de [privatisation et de marchandisation massive de l'enseignement primaire et secondaire à travers le monde](#)**, particulièrement dans les pays pauvres. Elle se différencie notamment de celle de la [Grande-Bretagne](#) qui a promu le développement d'écoles privées à travers son aide au développement, en particulier en finançant des entreprises multinationales avec des investissements Britanniques, telles que [Bridge International Academies](#).

Hélène Ferrer, coordinatrice de la [Coalition Education](#), a réagi : « *Nous saluons la position sans ambiguïté exprimée par M. Le Guen contre la marchandisation de l'éducation. Cela conforte les efforts entrepris par la France pour promouvoir des systèmes éducatifs qui soient respectueux des droits humains. Nous allons maintenant travailler avec le ministère et nos partenaires à travers le monde pour s'assurer de l'effectivité de cet engagement.* »

En novembre 2016, plus de 300 organisations de la société civile issues de [38 pays](#) avaient [présenté](#) un **Appel de la société civile francophone contre la marchandisation de l'éducation**. Cet [Appel](#) avait convaincu les chefs d'Etats et de gouvernement des pays de la Francophonie à demander à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) dans la [Déclaration d'Antananarivo](#) de « prendre des mesures pour promouvoir des dispositifs institutionnels efficaces de

régulation des acteurs privés de l'éducation ».

Carole Coupez, déléguée à l'éducation à la citoyenneté à [Solidarité Laïque](#), a ajouté : « *Nous sommes ravis que la France ait répondu aux demandes des organisations à travers le monde francophone qui sont témoins chaque jour de l'avancée et des impacts de la marchandisation actuelle de l'éducation. Celle-ci remet en cause la réalisation du droit à l'éducation dans de nombreux pays, et la France a un rôle important à jouer pour promouvoir un autre modèle de développement.* »

La déclaration de M. Le Guen confirme la position de la [Stratégie française 2017 – 2021 pour l'éducation, la formation professionnelle et l'insertion](#) publiée vendredi dernier, dans laquelle la France s'engage à « **renforcer le rôle régulateur de l'Etat [...] notamment pour l'encadrement du secteur privé et prévenir les risques de marchandisation de l'éducation** ».

Jean-Hervé Cohen, président du [Comité Syndical Francophone de l'Éducation et de la Formation](#), a commenté : « *Nous attendons désormais que ces positions soient mises en œuvre de manière vigoureuse. La France doit maintenant, à travers toutes ses instances de coopération, du Ministère des Affaires Etrangères à l'Agence Française de Développement (AFD), en passant par son bras armé pour le privé, Proparco, s'abstenir de tout soutien à des écoles privées marchandes, et engager des actions concrètes pour promouvoir des systèmes éducatifs publics de qualité.* »

Signatures :

- Coalition Education
- Comité Syndical Francophone de l'Éducation et de la Formation
- Fédération Internationale des CEMEA
- Global Initiative for Economic, Social and Cultural Rights
- Right to Education Project

- Solidarité Laïque

Documents :

- Appel de la société civile francophone contre la marchandisation de l'éducation : <http://bit.ly/2fNfJD>
- Version courte de l'Appel : <http://bit.ly/2gfusm0>
- Déclaration d'Antanarivo de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'OIF : <http://bit.ly/2n2jk0e>
- Stratégie française 2017 – 2021 pour l'éducation, la formation professionnelle et l'insertion : <http://bit.ly/2n0mKa5>

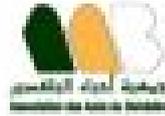
Contacts :

- Sylvain Aubry, Global Initiative for Economic, Social and Cultural Rights, sylvain@globalinitiative-escr.org, tél: [0781708196](tel:0781708196)
- Delphine Dorsi, Right to Education Project, dorsi@right-to-education.or

Pour une version PDF du communiqué: <http://bit.ly/2nXuiHE>

Le Parc du Belvédère : un patrimoine à sauvegarder

Tous pour le Belvédère, le Belvédère pour tous



adresse: BP 340, le Belvédère 2001 Tunis,
tél et fax : (216) 71284136 ; Email : amdbelvedere@gmail.com, site web : www.planet316

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Parc du Belvédère : un patrimoine à sauvegarder

Créé en 1892 et révisé entre 1897 et 1910, sous la houlette de Joseph Le Fournier, architecte paysagiste et jardinier en chef de la ville de Tunis, le parc du Belvédère occupe actuellement le cœur de la ville de Tunis. Il est façonné dans la grande tradition des jardins paysagers de XIX^e siècle. Avec ses parterres végétaux parsemés des 5 continents, ses jardins ornementaux et ses monuments célèbres en briques (El Médina, El Koubba, les minarets, la fontaine), le Centre et ses deux magnifiques parcs, il s'impose aujourd'hui comme un espace fondé sur l'histoire et de la nature.

En tant que la capitale, considérée écologique du grand Tunis, espace de détente, d'éducation et de loisirs pour les citoyens, il constitue également un lieu-âme des habitants de Tunis et accueille plus de 2 millions de visiteurs par an.

Le projet envisagé

Il s'agit du Plan d'Aménagement Urbain de la Commune de Tunis (PACTU) affiché dans tous les arrondissements de la ville. Ce projet propose l'installation d'une zone express (4 voies sur une largeur de 40 à 50 m) qui traverserait l'espace fragile du parc, affectant négativement l'équilibre de son écosystème. Malgré des compensations végétales et architecturales, toutes les populations d'arbres, notamment la sécurité des usagers et altèrent la mémoire collective des tunisiens. Comme sous l'ancien régime en 1990, NCRB, notamment, un quart de siècle plus tard, cette forme apparaît à ce projet.

AUJOURD'HUI LE MAROC : Contre le business sauvage des écoles privées, une coalition voit le jour

Lutter contre le développement incontrôlé de l'enseignement privé et de la disparition de l'école publique. C'est le

combat de la «coalition francophone contre la marchandisation de l'éducation» nouvellement créée et à laquelle la société civile marocaine, représentée par le Mouvement Anfass démocratique, prend part.

Cette coalition vient de voir le jour ce mardi 15 mars 2016 à Paris à l'issu d'une rencontre débat initiée par la Clinique de l'École de Droit de Sciences Po Paris et six associations.

Objectif : coordonner les initiatives existantes dans les pays francophones pour contrer le mouvement de la privatisation des systèmes éducatifs.

Et le Maroc est concerné par ce problème. En effet, selon un rapport d'un collectif d'ONG marocaines publié en 2015, quelque 191 écoles primaires et secondaires ont été fermées entre 2008 et 2013 dans le pays, notamment à Rabat et Casablanca. Le rapport indique que d'autres écoles publiques sont menacées de fermeture, ce qui dénote du « recul de l'engagement étatique pour une éducation pour tous, gratuite et de qualité » au Maroc. De même, le document souligne que la part d'élèves dans le privé au primaire est passée de 4 % en 1999 à 15 % en 2015.

A ce sujet, le Maroc avait même été pointé du doigt en septembre 2014 par le comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies déplorant que l'école privée soit « une source de ségrégation » au Maroc.

Par ailleurs, dans une note de cadrage, la Coalition francophone contre la marchandisation de l'éducation relève que «chaque année, davantage d'entrepreneurs locaux et d'entreprises multinationales investissent à grande échelle dans le marché jugé très lucratif de l'éducation. Et ce y compris en proposant des services à bas coût, de mauvaise qualité, et visant les populations pauvres».

Ainsi pour la Coalition qui a lancé mardi 15 mars 2016 un appel de la société civile francophone contre la

marchandisation de l'éducation et des systèmes éducatifs, l'impact de ce phénomène en termes de contenus éducatifs, de ségrégation territoriale et d'inégalités sociales, et plus généralement de réalisation des droits de l'Homme, en font un défi majeur pour les acteurs et les défenseurs du droit à l'éducation de tous tout au long de la vie.

ESTEVAL EDITIONS : La société civile francophone se mobilise contre la marchandisation de l'éducation dans le monde

A l'occasion de la Semaine de la langue française et de la Francophonie, une coalition d'organisations francophones de la société civile s'est mobilisée contre la marchandisation de l'éducation, le 15 mars 2016, au siège de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Cette mobilisation fait suite, au niveau international, à une croissance sans précédent des acteurs privés dans l'éducation durant les dernières années, notamment dans les pays à faibles revenus, qui est sur le point de transformer totalement des systèmes éducatifs déjà fragiles. De nombreux investisseurs, notamment des entreprises multinationales, s'impliquent à grande échelle dans le marché jugé très lucratif de l'éducation. Et ce y compris en proposant des services à bas coût, de mauvaise qualité, et visant les populations pauvres. L'impact de ce phénomène en termes de qualité des contenus

éducatifs, de ségrégation territoriale et d'inégalités sociales, et plus généralement de réalisation des droits de l'Homme, en font un défi majeur pour les acteurs et les défenseurs du droit à l'éducation de tous tout au long de la vie. Cette tendance a été dénoncée par plusieurs rapports, résolutions, et recommandations de l'ONU ou récemment, de la Commission Africaine des droits de l'Homme.

Pour faire face à ce phénomène, les organisations de la société civile à travers le monde francophone ont décidé de lancer une dynamique de mise en réseau, dont le colloque du 15 mars a constitué la première pierre. La réunion a fédéré un groupe unique de chercheurs, acteurs associatifs et syndicaux issus de trois continents, spécialisés dans le domaine de l'éducation ou des droits de l'Homme. Cette journée de réflexion s'est articulée autour des témoignages d'intervenants d'Haïti, du Maroc et du Burkina Faso. Ces réalités de terrain ont été mises en perspectives avec les travaux menés sur le sujet par les chercheurs et les ONG depuis plusieurs années.

Au-delà de l'échange d'expertise, ces apports visent à alimenter l'écriture d'un « Appel de la société civile francophone contre la marchandisation de l'éducation et des systèmes éducatifs », qui sera adressé aux Etats francophones en vue du Sommet de Madagascar de novembre 2016. Cette déclaration commune se fondera sur le respect du droit à l'éducation, la prise en compte des acteurs engagés pour le promouvoir et le renforcement du rôle des Etats et des services publics.

Cette journée de discussion et d'approfondissement a été suivie d'une conférence publique, introduite par M. Georges NAKSEU-NGUEFANG, directeur de la Direction Affaires publiques et Gouvernance Démocratique de l'OIF, et d'un cocktail.

<http://www.coalition-education.fr/>

LE COURRIER FINANCIER : La société civile francophone se mobilise contre la marchandisation de l'éducation dans le monde

[Responsabilité sociale](#) – A l'occasion de la Semaine de la langue française et de la Francophonie, une coalition d'organisations francophones de la société civile se mobilise contre la marchandisation de l'éducation, le 15 mars 2016, au siège de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Cette mobilisation fait suite, au niveau international, à une croissance sans précédent des acteurs privés dans l'éducation durant les dernières années, notamment dans les pays à faibles revenus, qui est sur le point de transformer totalement des systèmes éducatifs déjà fragiles. De nombreux investisseurs, notamment des entreprises multinationales, s'impliquent à grande échelle dans le marché jugé très lucratif de l'éducation. Et ce y compris en proposant des services à bas coût, de mauvaise qualité, et visant les populations pauvres. L'impact de ce phénomène en termes de qualité des contenus éducatifs, de ségrégation territoriale et d'inégalités sociales, et plus généralement de réalisation des droits de l'Homme, en font un défi majeur pour les acteurs et les défenseurs du droit à

l'éducation de tous tout au long de la vie. Cette tendance a été dénoncée par plusieurs rapports, résolutions, et recommandations de l'ONU ou récemment, de la Commission

Africaine des droits de l'Homme.

Une journée de réflexion à Paris

Pour faire face à ce phénomène, les organisations de la société civile à travers le monde francophone ont décidé de lancer une dynamique de mise en réseau, dont le colloque du 15 mars constituera la première pierre. La réunion, qui se déroulera au siège de l'organisation internationale de la Francophonie, doit fédérer un groupe unique de chercheurs, acteurs associatifs et syndicaux issus de trois continents, spécialisés dans le domaine de l'éducation ou des droits de l'Homme. Cette journée de réflexion s'articulera autour des témoignages d'intervenants d'Haïti, du Maroc et du Burkina Faso. Ces réalités de terrain seront mises en perspectives avec les travaux menés sur le sujet par les chercheurs et les ONG depuis plusieurs années.

Au-delà de l'échange d'expertise, ces apports visent à alimenter l'écriture d'un « Appel de la société civile francophone contre la marchandisation de l'éducation et des systèmes éducatifs », qui sera adressé aux Etats francophones en vue du Sommet de Madagascar de novembre 2016. Cette déclaration commune se fondera sur le respect du droit à l'éducation, la prise en compte des acteurs engagés pour le promouvoir et le renforcement du rôle des Etats et des services publics. Cette journée de discussion et d'approfondissement va s'achever par une conférence publique, introduite par M. Georges Nakseu-Nguefang, directeur de la Direction Affaires publiques et Gouvernance Démocratique de l'OIF.



Publié le : 10/03/2016 à 19:37

SAVOIRS & CONNAISSANCES : Une mobilisation contre la marchandisation de l'éducation dans le monde

A l'occasion de la Semaine de la langue française et de la Francophonie, une coalition d'organisations francophones de la société civile se mobilise contre la marchandisation de l'éducation, le 15 mars 2016, au siège de l'Organisation Internationale de la Francophonie ([OIF](#) : 19-21 Avenue Bosquet, 75007 Paris).

Cette mobilisation fait suite, au niveau international, à une croissance sans précédent des acteurs privés dans l'éducation durant les dernières années, notamment dans les pays à faibles revenus, qui est sur le point de transformer totalement des systèmes éducatifs déjà fragiles.

De nombreux investisseurs, notamment des entreprises multinationales, s'impliquent à grande échelle dans le marché jugé très lucratif de l'éducation. Et ce y compris en proposant des services à bas coût, de mauvaise qualité, et visant les populations pauvres.

L'impact de ce phénomène en termes de qualité des contenus éducatifs, de ségrégation territoriale et d'inégalités sociales, et plus généralement de réalisation des droits de l'Homme, en font un défi majeur pour les acteurs et les défenseurs du droit à l'éducation de tous tout au long de la vie. Cette tendance a été dénoncée par plusieurs rapports, résolutions, et recommandations de l'ONU ou récemment, de la Commission Africaine des droits de l'Homme.

Pour faire face à ce phénomène, les organisations de la société civile à travers le monde francophone ont décidé de lancer une dynamique de mise en réseau, dont le colloque du 15 mars constituera la première pierre.

La réunion fédérera un groupe unique de chercheurs, acteurs associatifs et syndicaux issus de trois continents, spécialisés dans le domaine de l'éducation ou des droits de l'Homme. Cette journée de réflexion s'articulera autour des témoignages d'intervenants d'Haïti, du Maroc et du Burkina Faso. Ces réalités de terrain seront mises en perspectives avec les travaux menés sur le sujet par les chercheurs et les ONG depuis plusieurs années.

Au-delà de l'échange d'expertise, ces apports visent à alimenter l'écriture d'un « Appel de la société civile francophone contre la marchandisation de l'éducation et des systèmes éducatifs », qui sera adressé aux Etats francophones en vue du Sommet de Madagascar de novembre 2016.

Cette déclaration commune se fondera sur le respect du droit à l'éducation, la prise en compte des acteurs engagés pour le promouvoir et le renforcement du rôle des Etats et des services publics.

Cette journée de discussion et d'approfondissement sera suivie, à 17h45, d'une conférence publique, introduite par M. Georges NAKSEU-NGUEFANG, directeur de la Direction Affaires publiques et Gouvernance Démocratique de l'OIF, et d'un cocktail. Un espace de ressources documentaires sera mis à disposition.



Publié le 11/03/2016 à 08:21

**C'est à l'occasion du
Teacher's Day que CEDEM à
accueilli Sonia Chebbi
déléguée Permanente de la
Ficeméa**

SONIA CHEBBI, PÉDAGOGUE:

« Les autorités doivent créer des espaces de loisirs créatifs »

Spécialiste des jeux et des loisirs éducatifs pour les enfants, Sonia Chebbi était à Maurice cette semaine à l'invitation du CEDEM. Elle situe la place du loisir dans l'éducation de la personne.

Propos recueillis par Raj BISSESSUR

● **Je ne vais pas vous apprendre quelque chose de nouveau : à Maurice, l'enfant est tellement pris par l'école qu'il n'a pas le temps de jouer...**

Je pense que l'éducation, c'est quelque chose de global. Cela ne se passe pas qu'à l'école. L'éducation comporte trois natures : l'éducation formelle (l'école), l'éducation non formelle (accompagnée dans des structures offrant des loisirs) et l'éducation informelle (à travers la rencontre avec l'autre). Il faut vraiment prendre ces trois aspects en compte. L'éducation ne peut s'appréhender que dans une perspective globale, pas selon une petite lisière qu'est l'éducation par l'école. C'est un réel combat que de faire connaître cette éducation globale, soit apprendre de tous les instants à travers les autres et à travers la connaissance de soi-même. L'éducation doit être vraiment pensée de manière globale, sinon on met de côté toute une population et cela est dramatique.

● **Pourquoi est-ce important pour l'enfant de jouer ?**

Les loisirs sont l'espace de la découverte du monde, de la découverte de soi, de l'apprentissage, de la construction de la personne. Et de la citoyenneté, bien sûr. Ils permettent de se construire hors de la pression scolaire, de la pression familiale, de faire ses propres choix, de développer sa conscience du monde, sa conscience des autres. Au sein de la CEMEA*, nous parlons 'd'éducation nouvelle'. Dans cette construction large que nous avons de l'éducation, les loisirs éducatifs ont une place prépondérante. Nous travaillons en dehors de l'école, mais en lien avec l'école.

Il est important pour les pouvoirs publics de s'intéresser aux loisirs. Dans une société, s'il n'y a pas une prise en charge par les pouvoirs publics de la question de loisirs, les classes défavorisées n'y ont pas accès. Et ça, c'est une donnée fondamentale. Les loisirs ne peuvent pas être réservés à l'élite. Il faut voir les choses en termes de progrès social. L'éducation doit permettre le progrès social et émancipateur, elle doit permettre de sortir de cette assignation de classes sociales.

● **Y a-t-il des jeux plus recommandés que d'autres ?**

Je pense que la question de l'appropriation du milieu est cruciale. Il s'agit de chercher les moyens d'utiliser la ressource de chaque pays, de chaque culture, la transformer et construire des jeux, pour la transformer. Ici, vous avez un environnement marin extraordinaire, une végétation magnifique. Travaillez avec cela, voyez comment créer des espaces, faire l'enfant partir à la découverte de ce milieu. Les jeux traditionnels, dans la mesure où ils font partie du patrimoine culturel et matériel, sont très importants. L'idée est que l'enfant puisse être dans un processus de création, dans la



Photos : Marjolaine

découverte tout le temps, pas dans la consommation de loisirs.

● **Il faudrait donc des parents créatifs...**

Tout à fait. L'implication des parents dans tout le processus est fondamentale. Il est important que les enfants soient accompagnés. Ce n'est pas évident d'emblée. On n'a pas forcément les idées, les outils. Les pouvoirs publics peuvent aider à ce niveau, créer des lieux où enfants et parents peuvent être accompagnés par des animateurs qui sont formés pour ouvrir toutes ces possibilités de création. Est-ce qu'ils prennent en compte cette dimension-là ?

● **Des jeux selon la tranche d'âge des enfants, est-ce important ?**

Oui, bien sûr. Il faut adapter les jeux à la tranche d'âge des enfants. Et puis en fonction de leurs envies aussi ! Il ne faut pas leur imposer des choses, mais les accompagner. On doit prendre en compte le besoin individuel de chaque enfant, ses possibilités, ses

capacités, ses envies. Tout ce qui puisse favoriser la créativité.

● **Qu'en est-il des jeux violents ?**

C'est un réel problème. Je pense que la construction de l'esprit critique est fondamentale pour accompagner les enfants. Comment arrive-t-on à déconstruire des images avec les enfants ? Comment parvient-on à porter un regard critique sur ce qu'on regarde ? Je pense qu'en développant son regard critique, après, il n'a plus envie de regarder. Le travail de déconstruction est fondamental pour accompagner et pour la réflexion sur ce qu'est la violence. On doit accompagner la réflexion à la déconstruction.

● **Auparavant, les jeux consistaient à courir, à faire le tour de la maison. Aujourd'hui, ça s'arrête aux manettes et aux écrans...**

Le défi est de sortir de cette consommation de loisirs et de voir comment on peut développer une réelle politique de loisirs dans un pays. Si l'enfant ne sait pas qu'un jeu existe, il ne l'adoptera pas. Donc, il faut l'exposer au maximum aux possibilités de jeux, accompagner son ouverture vers d'autres choses. Vous avez une tradition de contes ici. Il s'agit de voir comment réinvestir cette tradition dans des activités éducatives, dans les milieux de loisirs. Cela passe par le travail des animateurs, par les acteurs sociaux qui travaillent avec les enfants. On peut penser aussi au monde des marionnettes. On en revient à la question des moyens donnés aux associations.

● **Les enfants jouent, crient, se chamaillent, se taquent, avant de rejouer ensemble. Faut-il intervenir pour les séparer ?**

C'est une question que posent beaucoup de parents. Je pense qu'il faut créer des endroits où les parents puissent élaborer collectivement des réponses en fonction de leurs expériences. Ce serait super intéressant d'avoir des lieux de discussions, accompagné par quelqu'un au fait des questions éducatives. Ce serait un peu la formation entre pairs. On pourrait construire des réponses, s'inspirer des méthodes

que certains parents ont, être en désaccord sur d'autres. Des espaces comme cela peuvent être des espaces ressources pour les parents.

● **Idéalement, quels sont les loisirs que vous préconisez pour les enfants ?**

L'ouverture sur le monde. C'est la donnée fondamentale. Pas forcément sur ce qui se passe ailleurs, mais autour de soi. Après, c'est comment on ouvre le maximum de perspectives

pour que les personnes aient la liberté des choix, comment on s'ouvre à toutes les diversités du monde. Sans oublier la question de la créativité. Avec la créativité, on peut être acteur de son histoire, de sa vie, et après être acteur du monde.

*C'est à l'occasion du Teacher's Day que le CEDEM a accueilli Sonia Chebbi, la déléguée permanente de CEMEA-Paris. Les CEMEA sont des associations prônant des méthodes d'éducation active. Créées il y a 70 ans, elles sont reconnues d'utilité publique. La responsable océan Indien du CEMEA est Rita Venkatasamy, du CEDEM. Le CEMEA est présent aux Seychelles, à Madagascar, à la Réunion et à Mayotte.

Article dans le Mauricien

WORLD TEACHERS' DAY | Au CEDEM, lundi

Aarhi Burtony rend hommage aux professeurs

La présidente du Centre d'éducation et de développement des enfants mauriciens (CEDEM), Aarhi Burtony, non voyante depuis l'âge de 14 ans, a rendu un vibrant hommage aux enseignants lundi lors de son intervention au siège de cette organisation, à Floréal. « La journée des enseignants est très importante pour les remercier de l'effort et de l'amour qu'ils mettent pour accomplir leur tâche quotidienne », déclare-t-elle.

Souffrant de tension oculaire sous sa forme congénitale et bilatérale, c'est-à-dire des deux yeux, Aarhi Burtony a perdu son œil gauche à l'âge de trois ans. Malgré le fait d'avoir été en traitement, elle est devenue aveugle à l'âge de 14 ans, soit en l'an 2001.

« J'étais en Form III au collège BPS, en 2000 et, l'année suivante, je devais être en Form IV, mais comme j'avais perdu ma vue et que mes parents voulaient à tout prix que je continue mes études, ils m'ont inscrit au cours de braille au Lois Lagesse Trust Fund. J'ai eu une enseignante de braille, Mme Gungaram, que je remercie d'ailleurs pour tout l'effort qu'elle a mis pour me l'enseigner. De par cette formation, j'ai pu continuer mes études », affirme Aarhi Burtony au Mauricien. Après avoir appris le braille avec succès, notre interlocutrice affirme : « En 2002, le collège du BPS (Bon et Perpétuel secours) m'a acceptée comme élève non voyante. C'est la première fois qu'un établissement secondaire s'appropriait à accueillir une élève en situation de handicap visuel, et ce même si les gens ne connaissaient pas le braille au sein de l'institution. C'était une



Sonia Chebbi, déléguée permanente de la Fédération internationale des Ceméa, réseau auquel est affilié le CEDEM et Aarhi Burtony, présidente du CEDEM, à l'occasion de la célébration de la Teacher's day, à Floréal

expérience merveilleuse. » Aarhi Burtony a aussi eu une pensée spéciale pour l'Université de Maurice, où elle a poursuivi ses études de LLB après son HSC. Même si l'institution n'avait pas les moyens logistiques nécessaires pour qu'elle puisse poursuivre ses études, l'intégration sociale et le soutien du Lois Lagesse

Trust Fund lui ont permis d'obtenir des documents universitaires transcrits. C'est ce qui l'a aidée à aller jusqu'au bout. Aujourd'hui, la présidente du CEDEM est en stage au bureau du Directeur des poursuites publiques (DPP) sous le programme gouvernemental de soutien aux jeunes « graduates » mauriciens.

Demi-journée d'activités

À l'occasion de cette journée, le CEDEM a organisé une demi-journée d'activités en honneur de ses enseignants en son siège à Floréal hier. Une activité qui coïncide avec la rencontre de CEMEA (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active), océan Indien, réseau international auquel est affilié le CEDEM.

La journée a démarré avec un sketch proposé par l'équipe d'animation du CEDEM intitulé « Reconnaissance des parents envers les enseignants des écoles spécialisées ». Sonia Chebbi, déléguée permanente de la Fédération internationale des Ceméa (FICEMEA), a fait une présentation de ce réseau international, qui existe depuis 60 ans. Monique Raharimalala de CEMEA Madagascar, Anne Marie Mathiot de CEMEA Seychelles de même que quelques enseignants et autres membres du personnel du CEDEM ont partagé leur expérience aux invités présents, dont trois stagiaires de La Réunion. Selon les témoignages, « l'amour pour les enfants est le moteur » de l'engagement des enseignants spécialisés du CEDEM. Cette matinée, qui a pris fin par un déjeuner de l'amitié, était marquée par une animation des enseignantes. Le CEDEM travaille pour promouvoir les droits des enfants handicapés à l'éducation.

FICEMEA

Cinq secteurs d'intervention

La Fédération internationale des Ceméa (FICEMEA) place au centre de ses actions « l'éducation nouvelle » avec pour objectif « l'émancipation des individus tout au long de leur vie, leur formation en qualité de citoyen afin de promouvoir la vie démocratique ». La fédération estime que « la transformation des pratiques éducatives permet l'émergence de nouveaux rapports entre individus et consolide la société civile ». Elle poursuit : « L'Éducation nouvelle ne peut se faire que dans une perspective internationale qui place l'humanisme au cœur de notre projet politique. L'Éducation nouvelle se fonde plutôt sur la liberté de l'initiative, de la création, de l'expression, l'importance de l'affectivité, la construction de la personnalité par l'individu lui-même, dans son milieu de vie. »

Ainsi, la fédération reconnaît le droit à l'accès à l'éducation, à la culture, aux loisirs et aux médias, conformément aux conventions internationales. Elle intervient auprès des politiques pour renforcer le rôle de l'État dans les services publics en « fixant des normes de qualité à la fois pour l'éducation formelle et informelle et en aidant à réduire l'écart entre pays et nations sur le plan social, culturel, numérique ou éducatif ». Elle reconnaît l'importance de la société civile et agit comme facilitateur pour un échange entre sociétés afin de créer des liens entre eux et lutte contre la « marchandisation » de l'éducation sous toutes ses formes.

Plus d'égalité, moins de discrimination : faire progresser l'Humanité (pas l'inverse)



La loi sur la famille et la Manif pour Tous...

Le dispositif expérimental de l'ABCD de l'égalité, dont l'évaluation est prévue d'avril à juin de cette année...

Les réactions outrées d'un haut responsable politique devant l'album « Tous à poil » qui, pour l'anecdote, a reçu le prix du meilleur album francophone en Belgique en 2011 de l'IBBY (International Board on Books for Young People)...

La chaîne Arte soumise à de multiples pressions pour déprogrammer le film « Tomboy », valorisé dans le cadre « d'Ecole et Cinéma » pour la deuxième année...

Le spectacle pour enfants « La Princesse qui n'aimait pas les princes » annulé par une municipalité...

Cinq exemples récents d'assauts d'une frange non négligeable de la population française, guidée par des groupes et des partis politiques aux motivations parfois différentes...

Assauts contre quoi ?

L'égalité hommes-femmes ? La parité ? L'homosexualité ?
Certainement !

Avec quelle stratégie ?

Eradiquer de l'espace public tout débat sur la sexualité dans ses dimensions affectives, émotionnelles, cognitives et culturelles.

Les cibles se diversifient parce que ces groupes ne pensent pas une seconde, pas plus que le gouvernement français, que la question de l'égalité homme-femme va se résoudre uniquement avec quelques heures de cours aux enfants.

Il s'agit bien d'une question de société qui se décline dans toutes les dimensions économiques, culturelles, sociales... Au travers des livres, des films, des lois... Dès lors, si certains veulent la contrer, il faut brasser plus large en matière de cibles. Et réduire le dictionnaire du pensable, du montrable, du « débattable ».

Lorsque le Ministère de l'Éducation

sera remplacé par celui de l'Instruction,

Lorsque les bibliothèques et cinémathèques

seront débarrassées de tous les ouvrages séditionnaires,

Lorsque l'alphabet

sera amputé de la lettre Q,

Lorsque les homosexuel-les

auront rejoint la clandestinité,

Lorsque dans l'espace public

il ne restera de place que pour une sexualité de reproduction,

L'égalité des genres ne sera plus qu'une absurdité du passé, une anomalie, une démence, une erreur, une folie, une idiotie, une illusion, une stupidité.

Nous dénoncerons ces injustices et nous y opposerons avec nos armes : la formation, la conscientisation, le débat public.

Les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active
de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique
Avenue de la Porte de Hal 39 bte 3 – 1060 Bruxelles
www.cemea.be